

ECPAT LUXEMBOURG

SOUS LE HAUT PATRONNAGE DE SON ALTESSE ROYALE LA GRANDE-DUCHESSE

RAPPORT ANNUEL 2021

Ensemble, protégeons les enfants contre l'exploitation sexuelle



RESTEZ A L'ÉCOUTE, SUIVEZ NOS ACTUALITÉS !



INTRODUCTION

Chers lecteurs, lectrices, et ami(e)s d'ECPAT Luxembourg,

Cette année 2021, nous avons fait face à des préoccupations humanitaires urgentes engendrées par la pandémie du Covid-19 et notre priorité a été de venir en aide aux populations vulnérables socialement et économiquement.

S'il n'est pas encore tout à fait possible de parler de « retour à la normale », nous avons tout de même constaté des signes d'apaisement nous permettant de poursuivre les interventions prévues pour protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle.

Nous sommes heureux, de continuer à développer de nouveaux outils et méthodes de travail avec nos professionnels et partenaires du monde entier, et d'œuvrer pour le bien-être et l'intégrité physique des bénéficiaires et de leurs familles.

Au delà des résultats de nos activités, ce rapport offre une immersion au cœur de nos projets, dans la réalité de nos travailleuses et travailleurs sociaux qui se trouvent sur le terrain. Nous avons également choisi d'illustrer nos actions par des photos authentiques, respectueuses de la dignité et l'image des enfants. Il est important pour nous de souligner qu'aucun des enfants figurant sur ces photos n'est une victime d'exploitation sexuelle.

A tous, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport et vous invitons à nous contacter pour toute information complémentaire.



Victor Gillen
Président



Véronique de Meester
Trésorière



Jean-Marie Joly
Secrétaire Général



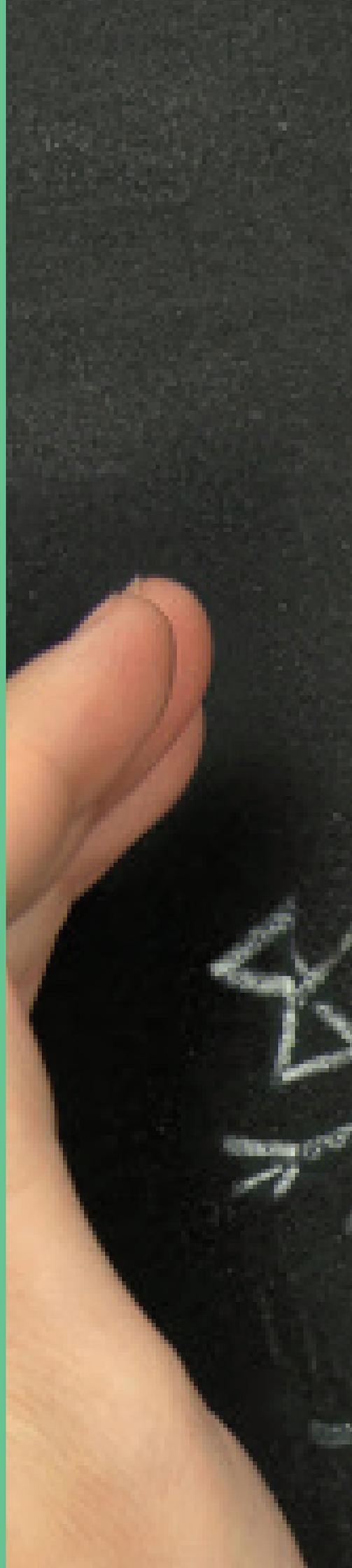
Thomas Kauffmann
Directeur Exécutif

SOMMAIRE

Introduction	3
Présentation	4
Quelles sont les différentes formes d'exploitation sexuelle des enfants?	7
Ecpat Luxembourg – Un peu d'histoire	9
Nos actions au Luxembourg	10
Nos actions à travers le monde	16
Nos projets en Asie	18
Nos projets en Afrique de l'Ouest	26
Bilan financier	32
Nos partenaires, que nous remercions	34



ECPAT Luxembourg est une association sans but lucratif de droit luxembourgeois, créée en 1995 et intégralement indépendante. L'association a pour mission, au Luxembourg et dans tous les pays où elle intervient, de lutter par tous les moyens légaux contre l'exploitation sexuelle des enfants ainsi que de sensibiliser et informer l'opinion publique sur les Droits de l'Enfant en la matière.



NOS VALEURS

- **Le partenariat** - nous travaillons avec plus de 50 partenaires, à Luxembourg et dans les pays où nous intervenons.
- **La participation** - nous considérons la participation active à nos projets, et en particulier celle des enfants, comme un droit fondamental.
- **L'indépendance** - nous ne sommes soumis à aucune obédience, qu'elle soit politique, religieuse ou économique.
- **La neutralité** - nous travaillons avec nos bénéficiaires sans aucune discrimination ethnique, politique, religieuse ou économique.
- **Le respect de la dignité de l'enfant** - nous nous engageons à respecter la dignité de nos bénéficiaires et à préserver leur intégrité.



ECPAT LUXEMBOURG EN 2021, C'EST :

400 000+ ENFANTS ET
ADOLESCENTS BÉNÉFICIAIRES

11 PROJETS DE LUTTE CONTRE
L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

2 ACCORD CADRES :

- SENSIBILISATION AU LUXEMBOURG
- COOPERATION POUR 10 AUTRES PAYS EN
AFRIQUE DE L'OUEST ET EN ASIE

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES FORMES D'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS?

LA TRAITE DES ENFANTS À DES FINS SEXUELLES

La traite d'enfants à des fins sexuelles désigne « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil » d'enfants aux fins d'exploitation sexuelle (Définition établie par le Protocole additionnel à la convention des nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, 2000.)

LE MARIAGE PRÉCOCE ET FORCÉ

Le mariage précoce et forcé d'enfants désigne « un mariage incluant un enfant ou un adolescent fille ou garçon âgés de moins de 18 ans » (Définition établie par UNICEF).

LE MATERIEL D'ABUS SEXUEL D'ENFANTS

Le matériel et les représentations d'abus sexuels sur enfants (qu'on appelait auparavant « la pornographie impliquant des enfants (ou pédopornographie) ») désigne « toute représentation, par quelque moyen que ce soit d'un enfant se livrant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins essentiellement sexuelles». (Définition dans *le Protocole facultatif à la Convention Internationale des droits de l'enfant, 2000*)

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS DANS LE CADRE DES VOYAGES ET DU TOURISME

L'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme (qu'on appelait auparavant « le tourisme sexuel impliquant les enfants ») est l'exploitation sexuelle des enfants par « une personne voyageant en dehors de sa province géographique ou de son pays ». (Définition établie par ECPAT International)

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS DANS LA PROSTITUTION

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins de prostitution désigne le fait, pour un enfant, d'être contraint à se livrer à des activités sexuelles en échange de quelque chose ayant de la valeur (argent, objet, nourriture, faveur, hébergement, etc). Ce n'est pas nécessairement l'enfant qui reçoit cette contrepartie, il s'agit même le plus souvent d'un tiers. En outre, il n'est pas nécessaire que l'objet de l'échange soit effectivement donné, une simple promesse suffit, même si elle n'est jamais réalisée. (Définition établie par les Luxembourg Guidelines)

NOS 6 AXES D'INTERVENTION

1 La prévention

Par la sensibilisation du grand public, des publics spécialisés, des enfants et populations à risque sur cette problématique.

2 La protection

Par le renforcement du cadre normatif relatif à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et de sa mise en œuvre à travers des actions de plaidoyer visant à encourager les Etats à respecter leurs engagements, qu'ils soient ou non juridiquement contraignants.

3 La réhabilitation et la réinsertion

Par la fourniture de services directs aux victimes: prise en charge multidisciplinaire au sein de structures spécialisées et accompagnement individuel. Création de foyers d'accueil des victimes, éducation et formation professionnelle, soutien à l'entreprise sociale et aux activités génératrices de revenus, réinsertion communautaire et familiale.

4 La collaboration et le renforcement des capacités

Par le renforcement des connaissances et des capacités d'autoprotection des victimes potentielles, et par l'implication de l'enfant dans la prise de décision, l'amélioration de ses conditions de vie, ainsi que la défense de ses droits.

5 Le plaidoyer politique

Par le plaidoyer auprès des autorités publiques afin qu'elles gardent l'exploitation sexuelle des enfants sur leur agenda.

6 La recherche - action

Au travers de recherches et études tournées vers l'action afin de connaître localement l'ampleur et les formes du phénomène de l'exploitation sexuelle.

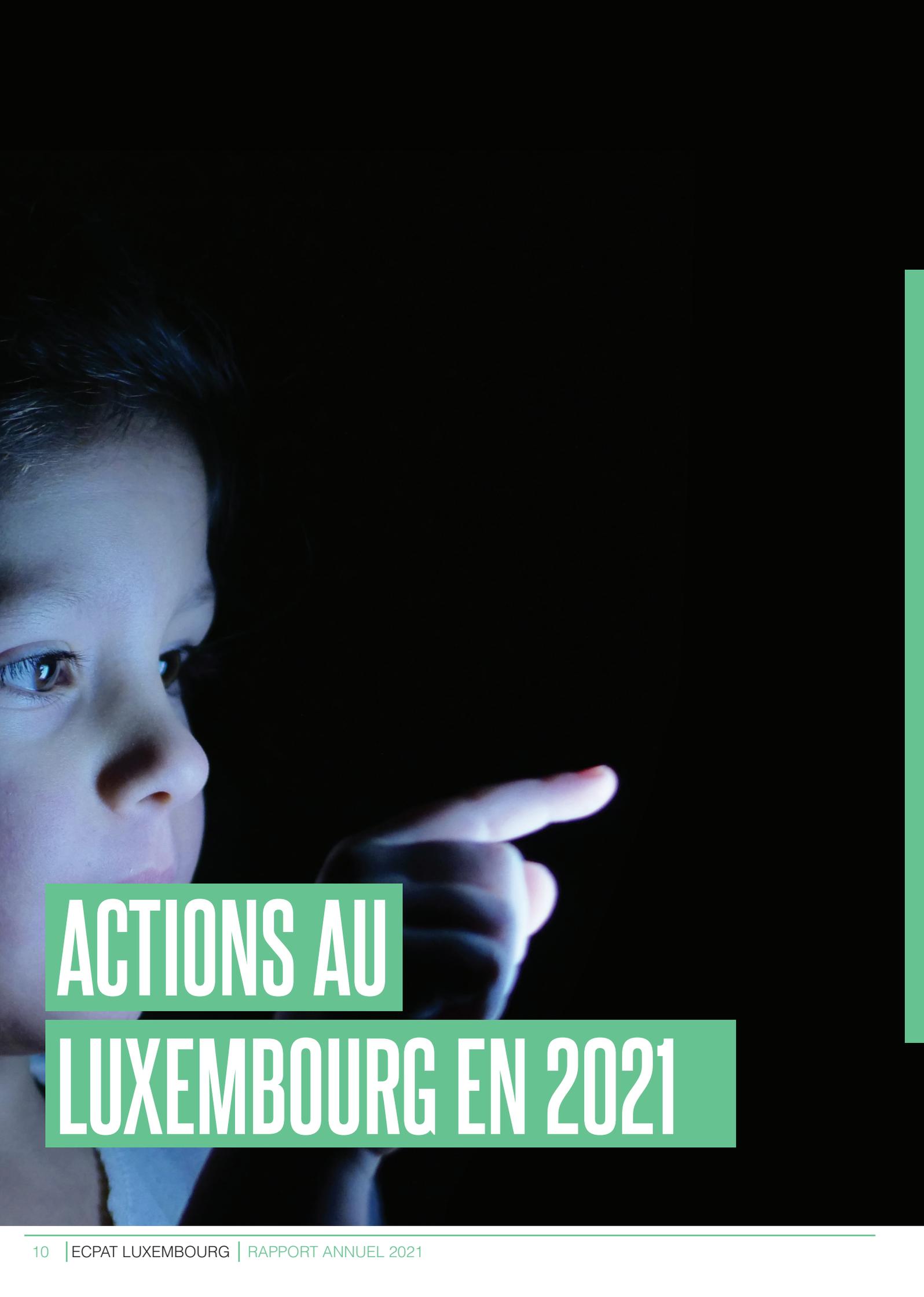
L'ÉQUIPE EXÉCUTIVE D'ECPAT LUXEMBOURG



ECPAT LUXEMBOURG – UN PEU D'HISTOIRE

ECPAT Luxembourg est membre du réseau ECPAT: «End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of children for sexual purposes» (*Mettre fin à la prostitution des enfants, à la pornographie impliquant des enfants et à la traite des enfants à des fins sexuelles*). Pourtant, notre association luxembourgeoise est totalement indépendante dans le choix de ses projets, de ses partenaires ainsi que des pays et régions où elle travaille. Nous nous faisons fort de communiquer sur ce point mais il est important de préciser et expliquer exactement ce que cela veut dire.

Le réseau ECPAT est né dans les années 1990 d'une campagne qui visait à lutter contre (ce qu'on appelait alors) le tourisme sexuel en Asie et spécifiquement en Thaïlande (ECPAT signifiait alors «End Child Prostitution in Asian Tourism»). Avec l'UNICEF, la campagne ECPAT organise en 1996 le premier Congrès Mondial contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants à des Fins Commerciales. À partir de là, le mouvement va se structurer en réseau et ses membres se constituer dans différents pays du monde. C'est dans le processus de préparation du Congrès Mondial qu'ECPAT Luxembourg sera créé en 1995, sur proposition de son Altesse Royale La Grande-Duchesse qui participera au Congrès. Aujourd'hui, le réseau ECPAT compte 105 membres dans plus de 100 pays. Il est coordonné par un secrétariat général, ECPAT International, basé à Bangkok.



ACTIONS AU

LUXEMBOURG EN 2021

CAMPAGNE CONTRE LE MATÉRIEL D'ABUS SEXUEL D'ENFANTS EN LIGNE

L'année 2021 était focalisée sur notre campagne de sensibilisation intitulée « Stop aux violences sexuelles contre les enfants », en partenariat avec le KJT. L'objectif de la campagne était de sensibiliser le grand public sur la thématique du matériel d'abus sexuel d'enfants en ligne, son signalement, ainsi que la responsabilisation du grand public dans la protection des enfants partout dans le monde. La campagne était accompagnée de plusieurs supports et événements de sensibilisation.

INFORMER LE GRAND PUBLIC

La campagne a débuté le 20 septembre 2021 par une conférence de presse, à laquelle étaient invités la presse nationale et nos organisations partenaires.

ECPAT Luxembourg considère que la campagne était un grand succès et envisage de continuer les campagnes de sensibilisation dans le futur car elles constituent un moyen efficace de sensibiliser tout en responsabilisant le plus grand nombre de personnes.



Extrait de la vidéo de sensibilisation #StopCSAM.



Présentation de la Campagne à la Conférence de Presse en présence du KJT.

SENSIBILISER LE MONDE NUMÉRIQUE

La campagne était accompagnée de 4 courtes vidéos de sensibilisation sur le MASE (ou CSAM en anglais), et un site web dédié spécifiquement à la sensibilisation autour de la campagne et sa thématique (<https://stop-csam.lu>). Pendant 3 mois, les vidéos sont apparues à la télévision nationale, et ont été partagées sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et YouTube).

Une page Facebook a été créée pour publier les vidéos ainsi que d'autres messages sur les médias sociaux et les événements, qui a été largement partagée par nos partenaires. Une des quatre vidéos a également fait l'objet d'une diffusion pendant 2 semaines dans les 13 cinémas nationaux.

La campagne a été présentée 10 fois dans des médias nationaux: rtl.lu (217 800 lecteurs par jour), Wort online (24 200 lecteurs par jour), lequotidien.lu (26 100 visiteurs par jour), Tageblatt online (24 100 lecteurs par jour), L'essentiel (104 200 lecteurs par jour) et reporter.lu.7).

S'y ajoute qu'ECPAT Luxembourg a été invité au Podcast « Wat leeft ? » du Lëtzbuerger Journal pour présenter la campagne et discuter de l'abus sexuels d'enfants en ligne.

55000

visites du site web

651 665

diffusions sur les réseaux sociaux

4081

personnes ont visité le site web après avoir vu la vidéo

LA SEMAINE ECPAT : NOTRE 5EME EDITION



Table Ronde organisée dans le cadre de la campagne StopCSAM, en présence de Madame la ministre de la Justice, Sam Tanson.

LA TABLE RONDE - LE MATERIEL D'ABUS SEXUEL D'ENFANTS EN LIGNE : QUELS DEFIS ET EFFORTS POUR CONTRER CE CRIME?

Notre semaine ECPAT fut intégrée dans nos activités de campagne, dont notamment la table ronde.

Une table ronde, a été organisée le 18 novembre, sur les défis et les solutions au matériel d'abus sexuel d'enfants (aussi appelé MASE ou CSAM en anglais) au Luxembourg.

Parmi les panélistes figuraient la ministre de la Justice, le médiateur pour les enfants et les adolescents, le directeur de la cybersécurité made in Luxembourg et un spécialiste de la cybersécurité du ministère de l'Économie. Plus de 40 participants ont assisté à la table ronde et ont été sensibilisés sur la thématique.



NOS ACTIVITÉS DE PLAIDOYER

Afin de garantir le respect des engagements de l'État luxembourgeois en la matière, ECPAT Luxembourg a mené des activités de plaidoyer.

Nous avons envoyé 4 recommandations dans le cadre de la campagne du Luxembourg pour un siège au Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour les années 2022-2024. Celle sur un changement de sémantique sur l'exploitation sexuelle des enfants a été retenue.

Dans le cadre de sa campagne "Stop aux violences sexuelles contre les enfants," ECPAT Luxembourg a engagé une avocate pour effectuer une analyse de la jurisprudence sur les cas de pédopornographie, afin de mieux comprendre la problématique au niveau de la justice.

Sa remise est prévue pour 2022. Des recommandations politiques de la campagne sont en cours d'élaboration (prévues pour 2022), qui tiennent largement compte des nouvelles informations et des retours d'information reçus lors des échanges qui ont eu lieu dans le cadre de notre travail de plaidoyer.

INFORMATION ET SENSIBILISATION DES ADOLESCENTS AUX DANGERS EN LIGNE

- 2021 marque la fin du groupe des jeunes Ecpat Youth Together, avec deux activités de clôture. La bande dessinée « Envoie-moi une photo... » réalisée par notre groupe de jeunes, a été nominée au Jugendprais 2021. Ainsi les jeunes du groupe ont participé à la réalisation de deux spots promouvant la bande dessinée et sensibilisant les jeunes sur l'exploitation sexuelle des enfants.
- En outre, ECPAT Luxembourg a réalisé sa deuxième bande dessinée « Dis-moi qui tu es... » à destination des adolescents (sur le « grooming ») en étroite collaboration avec l'artiste Andy Genen et le groupe de jeunes EYT. La publication est prévue pour 2022.
- ECPAT Luxembourg a continué, avec succès, ses activités d'ateliers mobilisant des méthodes d'éducation non-formelles, cette année à nouveau en présentiel. L'atelier relatif à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne proposé à toutes les classes d'élèves a généré une forte demande provenant de différentes institutions.
- ECPAT Luxembourg a élaboré et proposé un nouvel atelier cette année en collaboration avec Andy Genen.
- Par ailleurs, ECPAT a assuré un atelier pour la maison jeunes d'Esch sur Alzette et de Reckange au travers duquel 11 jeunes ont été sensibilisés à l'exploitation sexuelle des enfants.
- Le personnel d'ECPAT a pu augmenter ses capacités d'intervention : grâce à la participation aux différentes formations, notamment, la formation annuelle « Train the Trainer » (ToT) organisées par ECPAT Allemagne et la formation « GAR suivi/évaluation pour projet ECMS » offert par le Cercle.
- ECPAT a également produit du matériel informatif comme la préparation d'un dossier pédagogique pour accompagner ses bandes dessinées sur le sexting et le grooming et sa publication est prévue pour 2022. Un autre matériel créé sont les vidéos (longue et courte version) sur le projet d'ECPAT Luxembourg s'appelant APSARA au Népal sensibilisant sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le secteur du divertissement des adultes.



Présentation de la BD "Envoie-moi une photo" à la nomination du Jugendprais par notre groupe de jeunes Ecpat Youth Together.

LE SECTEUR DU TOURISME ET DES VOYAGEURS

Le deuxième public-cible est le secteur du tourisme et des voyageurs. L'objectif est de les sensibiliser sur leurs responsabilités dans la protection de l'enfance et renforcer ainsi leur capacité à réagir.

ECPAT Luxembourg est intervenu dans le cadre de formations réalisées à l'occasion d'un cours d'éthique dans l'hôtellerie, auprès d'une classe de la BBI à Wiltz, où 14 étudiants du tourisme ont été sensibilisés à l'exploitation sexuelle des enfants.

Pour la deuxième année consécutive, ECPAT Luxembourg a pu mener son atelier portant sur le volontourisme, dans le cadre de l'option de développement durable de l'école privée Fieldgen (22 élèves sensibilisés au total). Le fait d'intervenir pendant 6 sessions dans la même classe donne la possibilité d'élaborer un atelier qualitatif et de bien sensibiliser les jeunes.

ECPAT Luxembourg a également participé au Podcast « Anescht Liewen » de l'ASTM dédiés aux adolescents et jeunes adultes où la chargée de projet a parlé de la problématique du volontourisme.



ACTIVITÉS AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (MENJE)

JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT

Depuis 2017, ECPAT Luxembourg s'engage dans la promotion des Droits de l'enfant à travers une convention avec le Service Droits de l'enfant du MENJE. Ce travail a été poursuivi en 2021, et avec un retour prudent à la normalité, l'organisation d'événements en présentiel a pu être reprise. Ainsi, nous avons participé à la Journée de découverte des droits de l'enfant au Parc Merveilleux à Bettembourg. Nous y étions présents avec un stand présentant nos activités, en proposant une activité ludique, et en organisant notre événement phare : les spectacles de magie, dans l'enceinte du Parc, avec l'artiste ANIMATRIX.

Nous avons également continué à organiser les spectacles de magie autour de la date du 18 novembre, la journée européenne contre l'exploitation et l'abus sexuels des enfants. Cette année, deux spectacles ont été organisés en date du 20 novembre avec l'artiste ANIMATRIX dans les enceintes du Carré Rotondes à Hollerich. Les spectacles ont connu, comme toutes les éditions précédentes, un franc succès.



Notre stand d'activités pour enfants "Crée ton passeport des droits de l'Enfant".



Affiche d'invitation à notre webinaire sur le pouvoir des mots.

LE WEBINAIRE SUR LE POUVOIR DES MOTS

Depuis des années, nous nous engageons dans la promotion d'un langage plus adapté en parlant des violences sexuelles contre les enfants. Ce travail a été poursuivi en organisant un déjeuner-échange en ligne autour la thématique : « Le pouvoir des mots – comment parler des violences sexuelles contre les enfants ? », qui s'adressait surtout à tous les professionnels en contact avec des enfants. Cet événement s'inscrivait dans le contexte de notre campagne de sensibilisation « Stop aux violences sexuelles contre les enfants », qui tournait autour la problématique du matériel d'abus sexuels d'enfants en ligne, qui est souvent adressé comme « pédopornographie », un terme qui ne fait pas justice à la gravité des faits commis.



ACTIONS À

TRAVERS LE MONDE

DES INTERVENTIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET EN ASIE

En 2021, nous développons plusieurs projets (11 au total) dont 2 grands projets régionaux (MUKTI en Asie du Sud et un projet sur la mobilité et la traite en Afrique de l'Ouest). Dans ces régions, un large éventail de facteurs économiques, politiques et sociaux, rendent la population particulièrement vulnérable à la traite humaine. Ces projets ont donc pour objectif de lutter contre la traite et l'exploitation sexuelle des enfants et visent en particulier le renforcement et la mobilisation de l'environnement (familial, communautaire, institutionnel) de ces enfants, avec leur participation, pour qu'ils puissent se protéger au mieux, faire valoir leurs droits et accéder aux services adéquats s'ils sont victimes ou à risque.

Nous travaillons dans 2 régions en Asie: l'Asie du Sud (Népal, Inde et Bangladesh) et l'Asie du Sud-Est (Cambodge).

En Afrique de l'Ouest, nous travaillons dans les pays suivants : Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Nigéria, Cap-Vert.



Notre stratégie globale face à la crise est restée la même : celle de protéger les enfants contre toutes les formes d'exploitation sexuelle par la prévention, l'assistance directe aux victimes, le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance et par le lobbying pour une application rigoureuse des droits des enfants à être protégés de l'exploitation sexuelle.

FOCUS SUR NOS PROJETS

Nos interviews avec nos partenaires du Népal (p.20) du Cambodge (p.25), et du Mali (p.29)

“La protection de l'enfance n'est pas uniquement l'affaire des ONG. Il est important que le secteur privé joue un rôle aussi. Ils peuvent apporter leur soutien sous forme de campagnes, de matériel préventif, de formations (...) parce que la maltraitance des enfants peut se produire n'importe où, dans les communautés et dans les entreprises aussi. En proposant des formations à leur personnel, ils peuvent contribuer à changer les choses.”

Tito, coordinateur du mouvement ChildSafe au Cambodge

“Les enfants victimes de traite à des fins sexuelles sont tellement traumatisés qu'ils ne croient en personne, ils n'ont confiance en personne.” Halimatou - Chargée de projet de lutte contre la traite des enfants à des fins sexuelles au Mali



“Notre projet n'impacte pas seulement les enfants, même les employés locaux qui travaillent au sein du projet changent leur attitude face au mariage précoce des enfants et deviennent acteurs du changement.”

Chetan - Coordinateur de projet de lutte contre le mariage des enfants au Népal



NOS PROJETS EN ASIE

NÉPAL- PROJET ENSEMBLE POUR LA PROTECTION : LUTTER CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS PAR LE RENFORCEMENT DES STRUCTURES LOCALES DE PROTECTION

Depuis la fin de l'année 2020, Ecpat Luxembourg travaille en partenariat avec le Bureau américain de surveillance et de lutte contre la traite des personnes (J/TIP) et le gouvernement du Népal pour renforcer les structures et les mécanismes gouvernementaux pour lutter contre la traite des enfants, produite parfois au sein même des foyers pour enfants au Népal.

Au Népal, l'institutionnalisation des enfants et la traite des personnes relèvent de la compétence de deux entités distinctes – le Conseil national des droits de l'enfant (NCRC), et le Comité national de lutte contre la traite des êtres humains (le NCCHT).

Par conséquent, toute réponse liée à ces deux problèmes, comme ce projet, doivent être coordonnées avec ces deux entités. Le pays connaît actuellement une vaste réorganisation politique, et le système fédéral prévoit la création d'organes de protection des enfants ainsi que de lutte contre la traite des êtres humains au niveau des provinces, des districts et des localités, dont les mandats couvriront les problèmes d'institutionnalisation des enfants et de traite des êtres humains.

NÉPAL - "ENSEMBLE POUR LA PROTECTION"

"SURAKSHA KO LAGI SATH SATH"

Le projet "Suraksha ko lagi Sath Sath" signifie *Ensemble pour la Protection* en Népalais.

Il vise à améliorer la protection, les poursuites et les normes de soins dans les foyers pour enfants, y compris les orphelinats, qui présentent parfois une menace potentielle de traite des enfants.

Le projet s'adresse particulièrement aux instances gouvernementales responsables de la protection de l'enfance, notamment dans la gestion des orphelinats et des centres pour enfants (*child care homes*) qui hébergent des enfants vulnérables. En ce faisant, le projet vise à renforcer le système entier de protection de ces enfants, de manière durable, pour qu'ils soient protégés des risques potentiels de traite et d'abus.

Mme Charimaya Tamang, militante de la lutte contre la traite, et promue "héroïne de la lutte anti-traite" en 2011 par Hillary Clinton, a souligné l'importance de ce projet pour la prévention de la traite des enfants et le renforcement des mesures de protection des enfants au Népal.

Mr. Milan Dharel, s'exprimant au nom du ministère des Femmes, des Enfants et des Personnes âgées, a également déclaré : " J'espère que ce projet nous permettra de développer des nouveaux mécanismes de protection de l'enfance au niveau local, de réviser les politiques de protection de l'enfance existantes et en même temps, de renforcer la capacité des dirigeants et des fonctionnaires du gouvernement local à combattre la traite des enfants".

ILS NOUS SOUTIENNENT !

Au cours de notre travail, nous sommes témoins de nombreux enfants en danger. De nombreux touristes séjournent illégalement dans le pays, mais nous ne les interrogeons jamais. Je pense que c'est un problème grave, tant pour les enfants que pour le secteur du tourisme.

Membre de l'association d'alpinisme du Népal NMA

Nous avons pris conscience de la nécessité d'apporter les changements nécessaires à nos mécanismes existants. Nous apporterons les modifications en fonction des besoins de la municipalité. cela nécessite en soi un effort de collaboration entre les organes gouvernementaux et les organisations de la société civile. Notre municipalité compte un grand nombre de foyers pour enfants. Nous avons fait de notre mieux pour les surveiller fréquemment. Une fois que nous aurons un mécanisme défini à cet effet, la tâche deviendra plus facile et plus efficace.
Représentant local, Municipalité de Gokarneswor, Province de Bagmati

J'étais enthousiaste à l'idée d'écouter les points de vue et les attentes des enfants et de partager mon expérience avec eux. Participer ensemble à ce genre de programmes permet de combler le fossé générationnel qui nous sépare. Je trouve ces plateformes importantes pour que chacun puisse partager ses pensées et ses idées.

Parent impliqué dans le projet, vivant dans la province de Bagmati



ECPAT Luxembourg a organisé la première des trois réunions annuelles d'évaluation et de planification du projet "Ensemble pour la Protection".

NÉPAL - PROJET SANKALPA : LUTTER CONTRE LE MARIAGE PRÉCOCE ET FORCÉ

A Bardiya et Dailekh, les 2 zones rurales où le projet intervient, le mariage des enfants fait partie du paysage socio-culturel. De nombreuses familles provenant de milieux défavorisés ont encore recourt à cette pratique, pensant assurer un avenir à leurs enfants et les sortir de la pauvreté.

En 2018, ECPAT Luxembourg mène une étude à ce sujet, en évoquant les conséquences de cette pratique : relations sexuelles forcées, grossesses non-désirées, manque d'accès à l'éducation, et inévitablement, d'opportunités professionnelles pour les jeunes femmes. Le mariage précoce et forcé expose les enfants à de nombreux dangers, dont le risque d'être exploité sexuellement.

En 2020, l'étude *Country Profile* menée par UNICEF compte 5 millions d'enfants mariés au Népal. Parmi ces jeunes filles, 1,3 million se sont mariées avant l'âge de 15 ans. Depuis lors, la pandémie a sérieusement fait reculer le progrès dans la réduction du mariage précoce.

Pour lutter contre cette forme d'exploitation sexuelle des enfants, Ecpat Luxembourg a mis en place le projet SANKALPA pour soutenir les efforts du gouvernement Népalais qui s'est également engagé à mettre fin au mariage des enfants, conformément aux objectifs de développement durable 2030.



Un *Child Friendly Space* (CFS) est un centre extra-scolaire où un enfant peut passer 2 heures par jour, juste après l'école pour réviser ses leçons et participer à des activités ludiques organisées par des éducateurs. Jusqu'à présent, environ 1500 enfants ont déjà bénéficié des services mis en place dans des communautés rurales.

LES « CHILD FRIENDLY SPACES » : UNE SOLUTION POUR GARDER LES ENFANTS À L'ÉCOLE



“ Le meilleur moyen de lutter contre le mariage précoce et forcé, c'est de garder les enfants à l'école. Et pour les garder à l'école, il leur faut un appui scolaire où ils pourront faire leurs devoirs : car souvent, s'ils rentrent chez eux, ils doivent travailler ou faire autre chose, ce qui est peu propice aux études. Au CFS, ils ont un espace dédié avec du personnel qui va les aider. De plus, le CFS est un espace sécurisé et apaisant pour l'enfant, c'est donc une très bonne manière de le garder à l'école et retarder l'âge du mariage. Les parents se rendent compte du bienfait des CFS sur leurs enfants, et donc sur toute leur famille et eux-mêmes et par extension sur toute la société. C'est un modèle qu'on veut copier et développer ailleurs : il y a d'ailleurs des communes qui ont repris les CFS sur fonds publics. C'est un cercle vertueux qui s'enclenche : aidons les enfants à rester à l'école et toute la communauté va en profiter.”

Thomas Kauffmann, Directeur Exécutif d'Ecpat Luxembourg

21 089

personnes sensibilisées
à travers des émissions
radios dans les 2
districts où le projet
intervient

19 266

enfants sensibilisés

2002

autorités publiques
sensibilisées



UNE INITIATIVE PORTÉE PAR LA COMMUNAUTÉ LOCALE

Chetan Giri, le coordinateur de projet de notre ONG partenaire sur le terrain, nous partage les avancées de ce projet démarré en 2017 avec ECPAT Luxembourg :

Nous avons établi les CFS là où se trouvent les communautés les plus vulnérables et les plus à risques d'exploitation sexuelle des enfants.

Nous accueillons des enfants qui ont entre 6 et 18 ans. Au début, la priorité était donnée aux enfants déscolarisés, mais le centre accueille tout aussi bien des enfants scolarisés, car en fin de compte, ils proviennent tous de milieux socialement et économiquement marginalisés.

Depuis la création de ce projet, la moitié des CFS sont désormais gérés et financés intégralement par le gouvernement local depuis 2019, ce qui est une avancée remarquable pour les enfants vulnérables de la région.

Même si la prise en charge de certains CFS a été transférée, la collaboration entre le gouvernement et notre partenaire Awaaj existe toujours. Il arrive que les gouvernements locaux aient besoin d'aide dans le cadre du projet, et fassent appel à Chetan. Ce type de synergie entre les ONG et les gouvernements favorise la durabilité de ces structures qui sont si importantes pour les enfants. Depuis leur mise en place, les Child Friendly Spaces ont suscité l'intérêt des parents, de la jeunesse, des professeurs des écoles, et des autorités locales. Les familles se mobilisent et donnent de leur temps pour récolter de l'argent qui servira à payer le loyer des locaux, ou même à en chercher d'autres. L'attitude de la communauté envers le mariage des enfants change graduellement, mettant en priorité le bien-être et la sécurité des enfants.

Dans ces centres à l'atmosphère conviviale, les enfants peuvent et sont encouragés à se conduire *comme des enfants*, mais aussi à exprimer librement leurs opinions, ce qui a un impact positif sur leur développement et leur créativité.

Ils chantent, dansent, jouent la comédie, écrivent des poèmes, des articles, et grâce à ces activités, ils apprennent par la pratique, ce qu'est une bonne et une mauvaise pensée, ce que sont les abus sexuels sur les enfants, ce qu'est le mariage des enfants, comment ils peuvent mettre en œuvre de meilleures pratiques pour leurs communautés. Et ils savent aussi comment ils peuvent protéger les autres et reconnaître les abuseurs. Le CFS est vraiment là pour améliorer la qualité de l'éducation et pour développer des compétences qui leur permettent de se protéger des vulnérabilités.

D'après Chetan, il en ressort beaucoup d'expériences positives, surtout pour les enfants qui ont été victimes de violences sexuelles. Ce terrain sécurisant permet d'entamer un dialogue avec les enfants, les parents, et les enseignants, sur l'éducation adaptée aux enfants, la participation et la protection des enfants.



Photo prise à l'occasion d'un anniversaire célébré au CFS.

NÉPAL - PROJET APSARA : LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION DES ENFANTS DANS LE "SECTEUR DU DIVERTISSEMENT POUR ADULTES"

Le terme « secteur du divertissement pour adultes » (AES) désigne généralement des lieux tels que des salons de massage, des bars, des petits hôtels ou restaurants qui emploient des jeunes femmes, parfois même des enfants.

Ce secteur est un lieu de forte exploitation sexuelle. Une étude de l'ONG Freedom Fund (2019) souligne que le travail de la quasi-totalité des filles âgées de 17 ans ou moins (99 %) qui sont engagées dans ce secteur peut être catégorisé comme les pires formes de travail des enfants selon la Convention de l'Organisation Internationale du Travail. Cependant, ces jeunes filles ignorent leurs droits et les dispositions mises en place par la loi népalaise sur le travail en 2018.

Ce secteur attire les agents qui recrutent des jeunes filles pour des soi-disant « emplois » à l'étranger. Celles-ci ne sont pas sensibilisées sur les pratiques migratoires sûres et sont exposées à un risque potentiel d'exploitation, notamment de la traite. Des sessions d'orientation ont été organisées sur divers sujets tels que les risques liés à la traite, la santé et l'hygiène à destination des jeunes femmes vulnérables à la traite.

Le projet est mis en œuvre par l'ONG népalaise Biswas Nepal, fondée par des survivantes, anciennes employées elles-mêmes. Il vise à garantir les droits des jeunes filles travaillant dans le secteur et fournit également des services nécessaires pour la réhabilitation et la réintégration des jeunes filles retirées des situations d'exploitation.



Séance de discussion et de sensibilisation avec les jeunes femmes vulnérables à la traite.

RETRAIT ET RÉINTÉGRATION D'ENFANTS ET DES ADOLESCENTES VICTIMES

Au cours de l'année, le projet a permis de retirer un total de 67 enfants de lieux de travail abusifs et exploitants. De même, trois bénéficiaires ont obtenu leurs documents d'identification légaux (citoyenneté et certificats de naissance). 7 parmi elles ont été réunifiées avec leurs familles et 5 ont bénéficié d'une formation professionnelle. 13 bénéficiaires au total ont bénéficié d'une aide à la création de micro entreprises ou une activité génératrice de revenu leur permettant d'envisager une vie économiquement stable à la sortie de l'AES.



Soutien à une activité génératrice de revenus pour les victimes/vulnérables à l'exploitation sexuelle.

67

enfants ont été retirés de lieux de travail abusifs et exploitants

655

adolescents ont été sensibilisés sur les risques de leur métier

13

bénéficiaires ont bénéficié d'une aide à la création de micro entreprises ou une activité génératrice de revenu

INDE, NÉPAL, BANGLADESH - PROJET MUKTI



Sensibilisation de jeunes écolières.

Ce projet capitalise les bonnes pratiques établies pendant la mise en œuvre de la phase 1 du projet MUKTI, en l'étendant aux pays transfrontaliers, notamment le Bangladesh et le Népal. Ces derniers pays dits de « sources » de traite notent une migration importante des jeunes filles vers les grandes villes de l'Inde et, de manière significative, vers Goa, une destination touristique.

Le projet est mis en œuvre par deux ONG indiennes et leurs partenaires bangladais et une ONG népalaise.

FORMATIONS CIBLÉES SUR LES PROBLÉMATIQUES EXISTANTES DE LA TRAITE DES ENFANTS

Le projet met l'accent sur le renforcement de capacités des unités de lutte contre la traite (*anti human trafficking units/ AHTUs*), les forces de l'ordre responsable de contrôle des frontières, la police, les magistrats et les procureurs ainsi que des travailleurs.

618

autorités
publiques
formées

149

autres acteurs de
la protection de
l'enfance formés

50

agents de
santé formés



Session de sensibilisation.

UNE COORDINATION RENFORCÉE DES RÉPONSES ANTI-TRAITES À TRAVERS LES 3 PAYS

26 ateliers de travail consultatives ont réuni environ 500 différents acteurs dans le but d'identifier les besoins de coordination dans chaque étape d'intervention - secours et prise en charge des victimes y compris l'aide légale dont elles ont souvent besoin, réhabilitation, et réintégration sociale et économique.

Les ministères et les services étatiques concernés des femmes et enfants, les comités nationaux de lutte contre la traite, la police, les procureurs et les magistrats, les organisations non-gouvernementales (ONG) sont parmi les acteurs clés qui participent à ces consultations.

ASSISTANCE DIRECTE AUX VICTIMES ET AUX ENFANTS VULNÉRABLES

Cette année, le projet a mis un accent fort sur les programmes de réintégration économique. Dans l'initiative "We Kitchen" de Mukti, lancée en août 2021, des jeunes filles confectionnent et vendent des pickles et des boîtes-repas sur commande. Un projet d'élevage de porcs a été lancé en même temps avec 27 jeunes filles qui ont bénéficié au préalable avec leurs familles d'une formation sur l'élevage des animaux.

Cette activité est menée en coordination avec la chambre d'agriculture de l'Etat du Bengale Occidental. En 2021, 4 autres jeunes femmes sont employées dans une unité de production de papier toilettes et sac en papier dont l'installation a été soutenue par le projet à Goa. Le projet prévoit l'emploi de 30 jeunes femmes au total dans cette activité.

Au total, **32** jeunes filles sont actuellement bénéficiaires des programmes de réintégration économique.

Le projet a aussi secouru **39** victimes. **124** survivantes au total ont bénéficié d'une prise en charge complète et **133** d'une aide légale. **54** survivantes ont été réunies avec leurs familles et **15** ont été ré-scolarisées. Le projet a participé à l'arrestation de **29** trafiquants et a aidé **17** survivantes à déposer une plainte contre leurs agresseurs.

Le projet soutient également un centre d'apprentissage et de loisirs qui accueillent des jeunes enfants des travailleuses de sexe, eux-mêmes très vulnérables à l'exploitation sexuelle.

CAMBODGE - PRÉVENTION ET PROTECTION CONTRE L'ABUS ET L'EXPLOITATION SEXUELS DES ENFANTS



Formation professionnelle - Fournir des formations adaptées aux besoins des jeunes en difficulté et faciliter leur insertion dans le monde.

SERVICES DE PRÉVENTION ET DE RÉINTÉGRATION POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Cette action vise la réintégration des enfants et jeunes qui sont identifiés comme vulnérables à l'exploitation sexuelle. 977 enfants et jeunes au total ont bénéficié de soutien à la scolarisation, à la formation professionnelle, à l'emploi et à la réintégration familiale.

Les écoles, y compris les centres de formation professionnelle, ont rouvert dans tout le pays dès novembre 2021. La formation professionnelle a redémarré avec un apprentissage en personne et poursuite de l'apprentissage en ligne avec des étudiants aux horaires alternés.

Les maraudes ont repris en octobre, avec une portée accrue (des lieux supplémentaires ont été ajoutés), et le bus de nuit a repris ses services aux bénéficiaires en novembre. En général, l'accès et le suivi des bénéficiaires sont devenus plus faciles. Cela dit, les populations marginalisées de la rue et des communautés restent gravement touchées par la baisse et l'instabilité des revenus dues au Covid-19.

À Siem Reap, les restrictions communautaires accrues et les nombreuses fermetures de communes de juillet à octobre ont eu un impact sur les opérations à tous les niveaux et les besoins de sensibilisation pendant cette période ont augmenté et se sont diversifiés, en particulier le besoin de soutien d'urgence.

Le projet s'associe avec l'ONG cambodgienne, Friends International, experte en matière de protection de l'enfance, pour renforcer les mécanismes de prévention pour lutter contre l'abus et l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes au Cambodge et fournir des services de soutien aux victimes et aux enfants et jeunes à risque.

Pour de nombreux Cambodgiens vivant dans les zones rurales, les villes de Phnom Penh et Siem Reap, principales destinations touristiques du Cambodge, représentent une opportunité économique importante. Pourtant, certaines familles de migrants internes ne sont pas préparées à leur nouvelle vie et n'ont pas les diplômes et les compétences de base nécessaires pour obtenir un emploi stable et rémunéré. De nombreux migrants, en particulier les jeunes femmes et filles, se voient contraintes de se prostituer ou de travailler dans des salons de massage, des bars et des karaokés, des lieux populaires au Cambodge où l'exposition à la violence, notamment sexuelle, est très élevée.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'AGENTS DE PROTECTION « CHILDSAFE AGENT NETWORK »

Le « ChildSafe Agent Network » est un réseau de bénévoles communautaires formé par le projet pour le suivi des enfants vulnérables dans les communautés et pour signaler tout cas d'abus ou d'exploitation sexuelle. Ce sont des habitants qui connaissent bien leurs quartiers et les problématiques que l'on peut y trouver. Ils ont donc une facilité de contact avec les personnes en difficulté, peuvent très vite identifier les problèmes, et intervenir directement.

Ce réseau est une véritable communauté composée de différents agents. On trouve tout aussi bien des conducteurs de tuk-tuk, que des vendeurs de rue ou d'autres personnes issues de la communauté.

La force de cette variété d'agents permet d'agir à différents niveaux et de construire un système communautaire au sein duquel les acteurs de la société sont formés et équipés pour identifier les enfants à risques d'abus ou de violences sexuelles.



INTERVIEW AVEC TITO, COORDINATEUR DU RESEAU "CHILD SAFE AGENT"

« Ces agents de terrain sont nos yeux et nos oreilles » explique Tito, car après avoir été formés auprès d'une antenne ChildSafe, ils savent immédiatement repérer les situations de dangers pour les enfants et sont capables de faire des interventions de base pour les mettre en sécurité.

Les agents protecteurs se portent généralement volontaires, mais la sélection reste stratégique, selon le besoin et la problématique rencontrée. Les conducteurs de Tuk Tuk et de taxi, seront par exemple plus disposés à rencontrer des enfants en danger dans la rue.

De nombreuses problématiques sont rencontrées sur le terrain, on trouvera des enfants :

- vivant et travaillant dans la rue
- consommant des drogues
- affectés par le VIH
- migrants ou risquant de migrer dans des conditions dangereuses
- en prison ou en conflit avec la loi
- victimes d'abus et de violence domestique
- impliqués dans le commerce du sexe
- ayant abandonné l'école ou au chômage
- vivant dans la pauvreté.

Tito poursuit, en prenant pour exemple le cas d'un enfant victime de violence domestique.

« Si l'agent en est témoin, il sera en mesure de traiter le problème de manière très basique :

- 1-comment dialoguer avec les parents,
- 2- comment arrêter immédiatement l'abus,
- 3-comment référer l'enfant à des services médicaux comme l'hôpital ou la clinique.

En général, les agents choisissent l'option avec laquelle ils se sentent le plus à l'aise et en sécurité (...).

Non seulement cette approche permet de rompre avec le sentiment d'impuissance que ressent le témoin dans une telle situation, mais en plus, les agents sont accompagnés et soutenus, car ils peuvent appeler la ChildSafe Hotline à tout moment pour signaler ce qu'il s'est passé et recevoir des moyens d'action concrets.

Tito insiste aussi sur le travail de sensibilisation qui doit être fait à grande échelle pour vraiment changer les choses. « Pour que les comportements changent, il faut mettre en avant les actions de sensibilisation pour que la population entière sache quelles actions nuisent aux enfants ». Il évoque notamment les touristes qui voyagent dans une destination où la population est vulnérable, sans en connaître les réalités locales. « Il y a des bons et des mauvais touristes. Certains ne se rendent même pas compte qu'ils abusent des enfants ».



NOS PROJETS EN AFRIQUE DE L'OUEST

BURKINA FASO, NIGER, SÉNÉGAL

PROTEGER LES ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DE MOBILITÉ DE L'EXPLOITATION SEXUELLE

En Afrique de l'Ouest, ECPAT Luxembourg a poursuivi ses interventions en soutenant notamment des initiatives visant à :

- Former les acteurs communautaires et institutionnels sur les stratégies d'identification et de prise en charge des enfants à risque ou victime de traite ou de mobilité non protégée et le renforcement de la synergie d'action locale.
- Renforcer les capacités des enfants, et en particulier des filles, à faire respecter leurs droits tout au long de leurs parcours de mobilité.
- Favoriser le dialogue et les séances de discussions collectives sur le genre, la traite, la mobilité non protégée et l'exploitation sexuelle des enfants.



MALI - LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS À DES FINS SEXUELLES

INTERVENTION SUR LES SITES AURIFÈRES DE KOKOYO ET KOFLATIÉ

Au Mali, ECPAT Luxembourg s'associe avec trois ONG locales: l'ACESEM, une association née de notre implication au Mali, la CASE SAHEL et ENDA Mali, point focal du réseau de l'Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants (RAO).

L'approche est principalement participative, car elle cherche à impliquer les enfants dans les actions de prévention, dans les sites aurifères de Kokoyo et de Koflatié (interventions dans les quatre villages de Danga, Tombola, Sombo et Tégué). Ces enfants, qui deviennent par la suite éducateurs, sont d'abord identifiés par les « Tomboloma » (organe local de gestion des sites aurifères) avant d'être enseignés sur des techniques de sensibilisation. Ils sont notamment formés par des pairs sur les droits de l'enfant, l'autoprotection des enfants à l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi que l'utilisation de divers outils de sensibilisation et d'autoprotection. À l'issue de cette formation, les enfants deviennent des éducateurs-pairs et sont en capacité d'animer des causeries éducatives.

L'approche-enfant étant aussi axée sur les actions de sensibilisation grand public, les enfants éducateurs ont eu l'opportunité de sensibiliser près de **850 personnes** lors de la journée internationale des droits de l'enfant. A l'aide de deux caravanes de sensibilisation, ils ont arboré le message « *Tous ensemble pour protéger les enfants contre la traite à des fins sexuelles sur les sites aurifères* », et ont sillonné les sites aurifères de Kokoyo et de Koflatié.



Formation des adolescents comme éducateurs pairs.



Caravane de sensibilisation grand public de lutte contre la traite des enfants à des fins sexuelles.

DES JEUNES FILLES PRISES EN CHARGE ET ACCUEILLIES AU CENTRE D'ACCUEIL DE BAMAKO

71 filles, victimes de traite à des fins sexuelles, ont été identifiées sur les sites aurifères de Kokoyo et de Koflatié grâce aux entretiens psychosociaux avec les travailleurs sociaux. D'origines malienne, nigériane, burkinabé et ivoirienne, elles ont été prises en charge dans le centre d'accueil opéré par le partenaire ENDA Mali/RAO, à Bamako. Parmi elles, 36 ont été réunifiées avec leurs familles au Mali et 35 dans les pays CEDEAO à travers le Réseau Afrique de l'Ouest (RAO) pour la protection de l'enfant.

La réinsertion sociale, la réintégration professionnelle, économique et scolaire ont concerné 31 filles maliennes retournées en famille dont 20 filles en formation professionnelle, 10 en petite activité économique et une en réinsertion scolaire.

750

enfants des sites aurifères sensibilisés

2600

personnes des villages alentours sensibilisées

830

enfants sensibilisés sur l'autoprotection contre les violences sexuelles

1150

personnes des sites aurifères sensibilisées



Gagner la confiance des jeunes filles, la première étape vers leur guérison

« Ce sont des enfants qui viennent de villages et qui ne peuvent même pas imaginer que la prostitution existe. Une personne de confiance les contacte en leur promettant de leur donner un travail de couturière, de restauratrice, de coiffeuse, avec un salaire mensuel de 50 000 fcfa (l'équivalent de 76€). Une fois sur place, c'est là qu'elles se rendent compte de la réalité. Si la fille refuse de coopérer, on lui coupe les vivres, on la menace, on la frappe (...) ».

INTERVIEW AVEC HALIMATOU, CHARGÉE DE PROJET À L'ACESEM (ASSOCIATION CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS AU MALI)

Les séquelles de l'exploitation sexuelle des enfants

Au Mali, Halimatou porte la bienveillance et la patience sur son visage. Pendant des années, elle a vu et accompagné des cas de jeunes filles victimes de traite ou en situation de prostitution. Elle décrit notamment l'état d'alerte permanent et d'hyper-vigilance des jeunes filles lorsqu'elles arrivent au centre de réhabilitation de Bamako.

Les enfants victimes de traite à des fins sexuelles sont tellement traumatisés qu'ils ne croient en personne, ils n'ont confiance en personne. (...) Mais ce sont des filles qui ne cherchent que la main tendue, elles cherchent juste une porte de sortie à l'enfer qu'elles ont pu vivre sur les sites aurifères.

La prise en charge des jeunes filles

Enda RAO Mali, le point focal du réseau de l'Afrique de l'Ouest pour la protection de l'enfance, intervient premièrement dans l'identification des jeunes filles et le rapatriement des filles non-maliennes dans leur pays, en concertation étroite avec les organisations partenaires du réseau.

Généralement ce sont des filles maliennes, nigérianes, ivoiriennes, burkinabées qui sont identifiées. Et une fois que les enfants sont référés dans le centre d'accueil, il y a tout une panoplie de prise en charge : hébergement, alimentaire, médicale, et services psychosociaux, explique Halimatou.

Certaines filles présentent de petites infections ou des cas de paludisme, mais il arrive aussi que nous accueillions des cas bien plus graves qui nécessitent une intervention immédiate. Halimatou donne l'exemple d'un cas de jeune fille qui, enceinte de 6 mois, présentait un déni de grossesse.

La réhabilitation pour empêcher la re-victimisation

Une fois que la confiance est installée, le centre cherche à contacter les parents et à trouver une formation scolaire ou professionnelle (de généralement de 6 mois) qui soit adaptée à l'enfant.

Les agents discutent avec l'enfant en observant ce qui fonctionne dans son village (commerce, agriculture, esthétique,..) et s'assurent de fournir une formation adéquate à l'enfant qui lui permettra de rentrer au village avec un acquis en poche.

Un autre point est discuté avec l'enfant : son désir de retourner en famille ou non. Si certaines filles rentrent à la maison sans

Comment les victimes sont identifiées?

"Certaines sont chassées par les proxénètes parce qu'elles sont malades ou ne sont plus rentables. D'autres arrivent à avoir un contact malien qui les réfère au centre d'accueil. Grâce aux actions de sensibilisation sur les sites aurifères, la communauté est au courant de ce qu'il se passe et les gestionnaires des sites aurifères nous aident beaucoup car ils savent facilement référer un enfant victime".

Halimatou, chargée de projet à l'ACESEM

Pourquoi ce problème de confiance ?

Pour les enfants victimes de traite, le problème de confiance est profond, poursuit-elle. *A la base, les jeunes filles pensaient qu'une fois au Mali, elles allaient travailler dans un salon de beauté ou en tant que domestique, mais en fait, on les ramène dans les sites aurifères pour les faire se prostituer et elles sont victimes de beaucoup d'horreurs.*

Au centre de réhabilitation, les filles identifiées sont donc encouragées à parler aux anciennes filles du centre qui ont déjà bénéficié de la prise en charge, et qui acceptent de partager leur histoire. Par la suite, cela permet de créer une relation de confiance avec les psychologues et les travailleurs sociaux du centre.

Cependant, Halimatou déplore que pour une minorité de cas, la relation de confiance ne se crée pas. *On a eu des cas de jeunes filles qui ont eu peur et qui ont fugué du centre, parce que les proxénètes continuaient de les appeler, de les amadouer... Il y a toujours des proxénètes qui rôdent.*

difficulté, d'autres refusent catégoriquement de rentrer. *Au Mali, c'est toujours la fille qui est accusée, certains parents sont tellement durs qu'ils ne pourraient pas comprendre. Dans ce cas, les agents s'accordent avec l'enfant de ne pas contacter la famille, car cela peut être une source de revictimisation pour l'enfant.*

En moyenne, la réhabilitation prend entre 1 et 3 mois, mais le processus de chaque enfant est unique et complexe, chacun comportant ses problématiques et ses besoins. Patience et bienveillance des travailleurs sociaux sont donc plus que nécessaires pour aider les jeunes filles.

NIGÉRIA - PROTÉGER LES JEUNES FILLES DE LA TRAITE



Photo de groupe de jeunes filles sensibilisées.

LES ENFANTS DISENT « NON » À LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS !

Plus de 13 000 écoliers d'Edo Nord et Edo Central ont été sensibilisés dans leurs écoles aux risques de traite et à leur droit à dire « non ».

L'objectif de ces séances de sensibilisation est de réduire la vulnérabilité des enfants et le risque d'être trompés par les réseaux de traite et les passeurs. Elles permettront également d'établir un premier contact avec les directeurs d'école et les professeurs pour préparer la seconde étape : les activités d'éducation par les pairs. Cette année, le projet a formé 730 enfants pour devenir des pairs éducateurs.

Le module de formation propose une session sur les compétences personnelles, la migration et la traite, où trouver de l'aide, les techniques d'éducation par les pairs et la méthodologie films-débats. Les pairs éducateurs partagent les connaissances acquises pendant leur formation auprès de leurs pairs. 35 485 enfants ont ainsi été sensibilisés par les pairs éducateurs formés. 12 initiatives de sensibilisation portées par les jeunes ont également été soutenues cette année et la campagne Facebook a permis de toucher 301 983 femmes de 13 à 25 ans dans l'état d'Edo.

RAPATRIEMENT DES JEUNES FILLES/ FEMMES VICTIMES

80

ont reçu un soutien psychosocial et économique

8

réunions de suivi ont été réalisées au cours du projet

55

ont été conseillées afin d'accompagner au mieux le retour au sein de la famille

ECPAT Luxembourg s'associe avec ECPAT France, deux ONG nigérianes, le Girls Power Initiative (GPI) et le Uromi Justice Development, Peace and Caritas Initiatives (JDPCI-Caritas) ainsi que l'Institut français de recherche en Afrique (IFRA) pour mettre en œuvre un projet de participation des enfants dans la défense de leur droit à être protégés de la traite des êtres humains ; de renforcement des mesures de prévention de la traite aux niveaux des familles, des communautés, des systèmes de protection de l'enfance et des autorités locales d'Edo et de la réinsertion socio-économique des jeunes filles rapatriées afin de réduire les risques de re-victimisation.

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LE RAPATRIEMENT DES JEUNES FILLES VICTIMES ?

Deux options sont possibles pour ces jeunes filles : retourner à l'école, ou commencer une activité génératrice de revenus. Selon les besoins, le projet fournit également des services psychosociaux.

L'appui psychosocial est organisé collectivement et permet aux jeunes filles:

- de libérer la parole et de recevoir des encouragements de leurs pairs pour surmonter leur traumatisme
- de travailler sur l'estime de soi
- de créer un groupe de relations positives autour des jeunes filles.

Pour celles qui souhaitent retourner à l'école, le projet propose le paiement des frais de scolarité pendant 2 ans, et l'appui à un membre de la famille afin qu'il soit en capacité à subvenir aux besoins de la jeune fille.

Pour celles qui choisissent une activité génératrice de revenus qui demande une expertise technique (couture, cordonnerie...), les jeunes filles sont placées en apprentissage puis mise en situation dans des ateliers pour être tutorées (mentorship). Ensuite, une étude de marché est conduite afin de trouver un bon emplacement à louer et équiper.

LA SCOLARISATION DES JEUNES FILLES LES PLUS VULNÉRABLES

L'expérience montre que l'aide à la scolarisation d'un seul enfant bénéficie à toute la fratrie. L'appui du projet propose d'améliorer les moyens de subsistance du parent ou du tuteur qui en retour peut payer la scolarité de l'enfant. Cela peut inclure la fourniture d'intrants ou de matériels agricoles, une formation professionnelle, du micro-crédit, un soutien au développement d'une activité génératrice de revenus ou le paiement des coûts de la scolarité. 43 familles continuent à bénéficier de cet appui depuis le début du projet pour 87 enfants au total.



50 familles soutenues économiquement = 87 jeunes filles maintenues à l'école

Grâce à l'élaboration d'un « plan de vie », le projet propose d'améliorer les moyens de subsistance des parents issus de zones vulnérables à la traite. Ce soutien économique peut prendre diverses formes. Par exemple, il peut être investi dans la transformation de produits agricoles qui seront commercialisés et engendreront des revenus pour les bénéficiaires du projet.

Ici, des tubercules de manioc trempés seront fermentés et transformés en un aliment local très populaire et courant appelé « AKPU ». Il s'agit d'un aliment de base pour tous les ménages de l'État d'Edo et au-delà.

En retour, chacune de ces activités génératrices de revenus permettent aux parents de payer la scolarité de leur enfant.

Le soutien du projet peut aussi inclure la fourniture d'intrants ou de matériels agricoles, une formation professionnelle, un micro-crédit, un soutien au développement d'une autre activité génératrice de revenus, le paiement des coûts de la scolarité de l'enfant. Il s'assure également que les bénéficiaires disposent d'un bon marché pour leurs produits, que les activités qu'ils ont choisies soient lucratives et que les produits soient nécessaires à la consommation quotidienne de chaque foyer.

CAP-VERT - PROJET SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

DE NOUVEAUX DISPOSITIFS LOCAUX POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

En partenariat avec l'ONG capverdienne, l'Association pour les enfants défavorisés (ACRIDES), et le réseau national de protection (que nous avons créé avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes), le projet actuel poursuit le travail de renforcement du système capverdien de protection des enfants contre l'exploitation et l'abus sexuel mis en œuvre depuis le projet précédent. D'autres partenaires, tant institutionnels que communautaires, ainsi que les enfants et les adolescents s'associent au projet afin qu'un environnement protecteur soit créé et renforcé pour protéger les enfants contre l'exploitation et l'abus sexuel et pour garantir leur bien-être.

SENSIBILISATION DES ENFANTS, ADOLESCENTS ET FAMILLES

Cette année, le projet a réalisé une campagne nationale de sensibilisation « Ne touche pas à mon corps ». Un spot vidéo réalisé dans le cadre de cette campagne a été diffusé sur la télévision nationale permettant ainsi de toucher environ 80% des capverdiens ou 407 324 individus. Le projet a également créé une brochure de sensibilisation destinée aux enfants et à leurs familles. Cette brochure intitulée « Défend toi contre l'abus sexuel » sensibilise les petits enfants et leurs familles aux violences sexuelles. Elle est accompagnée d'un manuel d'appui pour les éducateurs.

UNE MEILLEURE COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTS SERVICES ÉTATIQUES DE PROTECTION DE L'ENFANT

4 activités de plaidoyer auprès des agences gouvernementales ont été conduites dans le but d'engager l'adoption politique du flux de prise en charge des enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuelle. Ce document a été préparé dans le cadre du projet précédent. Partant des lacunes dans la prise en charge actuelle de ces enfants victimes, ce document propose une optimisation et simplification des services étatiques pour les rendre accessibles aux enfants victimes et leurs familles.



DEFENDE-TE CONTRA O ABUSO SEXUAL



Brochure de sensibilisation de la campagne "Ne touche pas mon corps"

LES ACTEURS DE LA PROTECTION RENFORCÉS DANS LEURS CAPACITÉS À PROTÉGER LES ENFANTS

7 coordinateurs des réseaux locaux de protection de l'enfance (des îles de Santiago Nord et Sud, Maio, São Vicente, Santo Antão, Boavista et de São Nicolau où ces réseaux sont opérationnels) ont bénéficié d'une formation de renforcement sur la protection et les droits de l'enfant, l'exploitation et l'abus sexuels et la législation en vigueur s'y référant. Ces coordinateurs avaient tous bénéficié de 2 formations en 2020 sur le droit et la protection des enfants ainsi que sur la gestion des projets.

410

hommes
sensibilisés

304

femmes
sensibilisées

381

filles
sensibilisées

357

garçons
sensibilisés



Notre objectif : multiplier les formations des professionnels!

“Quel que soit le pays, l’exploitation sexuelle est un sujet tabou. Grâce à la libération de la parole, les victimes trouvent la force de s’exprimer. Il est donc important de mettre en lumière ce type de projet via différents canaux. Nous pouvons accompagner les familles et les victimes dans leurs démarches grâce à des acteurs de terrains performants et agissant dans différents domaines”

Thomas Kauffmann, Directeur Exécutif Ecpat Luxembourg

BILAN FINANCIER

En 2021, le total de nos **dépenses sur projets** s'élève à **1 387 828,30 €**.

Les **frais administratifs**, représentant les frais nécessaires entraînés par les dépenses pour projet, s'élèvent en 2021 à **52 110,70 €**, ce qui correspond à 4% du total des dépenses engagées sur l'année.

Sont qualifiées de dépenses sur projets, les dépenses qui concernent directement la mise en oeuvre de notre mission sociale :

ECPAT Luxembourg a pour mission, au Luxembourg et dans les pays où elle intervient, de lutter par tous les moyens légaux contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ainsi que de sensibiliser et informer l'opinion publique sur les Droits de l'Enfant en la matière. Elle facilitera l'identification et la mise en oeuvre de programmes en faveur des enfants vulnérables et/ou victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales et de leurs familles. Ces programmes comporteront un ou plusieurs de ces axes : la prévention, la réhabilitation et la réinsertion des enfants.

Ressources

En 2021, le total de nos ressources pour projets s'élève à **1 439 939,00 €**.

Nos principaux bailleurs sont :

- Le Ministère des Affaires étrangères et européennes, dont l'apport de 1 155 035,68 € correspond à 80% de nos ressources.
- Le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance, dont l'apport est de 57 015,15€.
- Le Bureau de Lutte Contre la Traite des Etres Humains (J/TIP Office) du Département d'Etat des Etats-Unis qui soutient notre projet au Népal à hauteur de 246 386,32 € pour l'année 2021.
- La ville de Luxembourg qui soutient notre projet Mukti à hauteur de 6245,64€ pour l'année 2021.
- La Fondation Junclair qui soutient nos actions en Asie à hauteur de 98 530,00€ pour l'année 2021.
- L'association Diddeleng Hëlleft qui soutient notre projet au Népal de lutte contre les mariages précoces et forcés à hauteur de 5000,00 € pour l'année 2021.
- Les autres dons de donateurs privés qui s'élèvent à 35 589,06 € pour l'année 2021.

Nos comptes annuels sont tenus par un bureau d'experts comptables et audités par un réviseur d'entreprises agréé. Les comptes et le bilan sont disponibles sur simple demande auprès de notre bureau.

TOTAL DES DÉPENSES EN 2021



NOS PARTENAIRES, QUE NOUS REMERCIONS

NÉPAL

Biswas Népal

Association fondée en 2007 par d'anciens employés de « dance bars » et de salons de massages, travaille à la défense des droits, de la liberté et de la sécurité au travail, des femmes et des jeunes filles dans l'industrie du sexe.

Aawaaj

Association créée en 1999 et qui soutient les enfants victimes de violences sexuelles, notamment d'abus sexuel et d'exploitation sexuelle.

Shakti Samuha

Association membre du réseau ECPAT fondée en 1996, cette organisation est la première créée par des survivantes de la traite à des fins sexuelles et toujours gérée par des survivantes.

The Center for Legal Research and Resource Development (CeLRRd)

Le Centre de recherche juridique et de développement des ressources (CeLRRd) a beaucoup œuvré pour promouvoir, défendre et respecter l'État de droit, la bonne gouvernance, l'accès équitable et sans restriction à la justice, les droits de l'homme et la paix.

INDE

Anyay rahit zindagi (Arz)

(Anyay rahit zindagi, soit « la vie sans injustice »): association qui a été créée en 1997 par un groupe de travailleurs sociaux de l'Institut Tata de Sciences Sociales. Arz a dès son commencement travaillé pour combattre le trafic humain à des fins d'exploitation sexuelle et sur la question de l'exploitation sexuelle des enfants.

FXB India Suraksha

Association qui travaille dans dix Etats et territoires indiens et touche plus de 200 000 personnes à travers ses programmes et ses interventions à base communautaire. L'organisation travaille pour la protection des droits des enfants, des jeunes filles et des femmes.

CAMBODGE

Friends International

Friends-International a vu le jour dans les rues de Phnom Penh en août 1994. Au fil des ans, l'association a élargi ses programmes et partenariats, notamment en développant une entreprise à vocation sociale et des activités de protection des enfants, afin d'apporter des solutions

MALI

ACESEM

Association Contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants au Mali (ACESEM) est la première organisation à but non lucratif au Mali qui lutte contre toutes les formes d'exploitation sexuelle des enfants. Elle a été créée en décembre 2018 par d'anciens membres du personnel d'ECPAT Luxembourg.

Case Sahel

Organisation non gouvernementale nationale qui agit afin de pouvoir donner une égalité de chance de participation à toutes les couches sociales aux processus de développement.

Enda Mali

Organisation créée en 1995 qui promeut l'autonomie, le renforcement et le protagonisme des communautés et mouvements sociaux ; elle favorise leur participation significative et qualifiée aux processus socioéconomiques ainsi qu'à la détermination des politiques publiques.

SÉNÉGAL

Enda Jeunesse Action (ENDA JA)

Créée en 2011. Elle œuvre pour la protection des enfants vulnérables, notamment les enfants et jeunes

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Ministère des Affaires Etrangères du Grand-Duché de Luxembourg

Le Ministère, avec qui nous avons nos Accord-Cadres, cofinance tous nos projets et nous accompagne depuis de longues années.

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Avec qui nous avons une Convention pour travailler spécifiquement avec le Service du Droit des Enfants.

La Fondation Junicclair

Qui soutient tous nos projets en Asie.

Le Bureau de surveillance et de lutte contre la traite des personnes (J/TIP Office) du Département d'Etat des Etats-Unis

Qui dirige les efforts mondiaux du département pour combattre la traite des êtres humains en poursuivant les trafiquants, en protégeant les victimes et en prévenant la traite des êtres humains. Le Bureau nous soutient pour

déscolarisés, les enfants en situation de rupture familiale, les enfants endoctrinés, les enfants et jeunes travailleurs, les enfants migrants non accompagnés, les enfants victimes de maltraitance.

CAP-VERT

Acrides

Association Cap-verdienne de protection de l'enfance avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années.

NIGÉRIA

Justice, Development, Peace and Caritas Initiatives (JDPCI)

Organisation non gouvernementale basée sur la foi qui se consacre à la promotion de la justice et de la paix, à l'encouragement d'un développement significatif, à la fourniture de secours aux moins privilégiés. Centré notamment sur la protection de l'enfance.

Girls' Power Initiative (GPI)

ONG nigériane non religieuse et non sectaire. GPI cherche à autonomiser les filles, en particulier celles âgées de 10 à 18 ans, et à promouvoir leur santé sexuelle et reproductive, leurs droits et leurs responsabilités, par le biais de programmes éducatifs, de conseils, de services d'orientation et d'actions sociales.

NIGER

Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (ANTD)

Association qui met en œuvre des programmes de recherche des causes de la délinquance juvêno-infantile et des formes d'exploitation des enfants, de réinsertion sociale des jeunes en difficulté (centre d'écoute, formation professionnelle, réinsertion familiale) et de formation du personnel dans la prise en charge des enfants en difficulté.

BURKINA FASO

KEOOGO

Association qui a pour mandat de contribuer à la protection des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité sur la ville d'Ouagadougou. Ses domaines d'interventions sont la santé, le psychosocial, la prévention, la sensibilisation, le plaidoyer, le renforcement de capacité des familles et de la communauté, la formation, et l'éducation.

EUROPE

Kanner Jugendtelefon (KJT)

Le KJT conseille et soutient les enfants et les adolescents, ainsi que les personnes qui s'en occupent, dans leurs préoccupations et questions quotidiennes, leurs craintes, leurs problèmes et aussi leurs crises.

OKAJU (anciennement ORK)

Le bureau de l'Ombudsman pour les enfants et les jeunes.

Coalition Nationale pour les Droits de l'Enfant

Coalition qui regroupe plusieurs intervenants luxembourgeois qui travaillent, accueillent et protègent les enfants.

La Fondation Juniclair

Fondation luxembourgeoise qui soutient et accompagne des projets d'aide au développement dans les domaines de l'éducation et de l'environnement.

ECPAT France

fait partie du réseau international ECPAT.

Acting for Life

collabore avec ECPAT France et ECPAT Luxembourg.

notre projet national au Népal.

La ville de Luxembourg

Qui nous soutient depuis de nombreuses années à travers ses actions de Coopération. En 2021, elle soutient notre projet en Inde.

Diddeleng Hëlleft

A.s.b.l. constituée en 1995 dans le but de soutenir des projets de développement dans des régions

défavorisées du Monde et de sensibiliser la population pour une plus grande solidarité avec les populations marginalisées.

L'association nous aide depuis de nombreuses années et soutient actuellement notre projet au Népal de lutte contre les mariages précoces et forcés.

Les communes de Beckerich, Bertrange, Bettembourg, Differdange, Kiischpelt et Rumelange

Aperta 51 et Fifty-One Letzebuerg Et tous nos donateurs individuels



ECPAT Luxembourg asbl
3, rue des Bains
L-1212 Luxembourg
RCS : F4840
ONG agréée par le MAEE
Tél. : +352 26 27 08 09
info@ecpat.lu
www.ecpat.lu

Ensemble pour un monde
sans exploitation sexuelle
des enfants – merci de nous
soutenir !

IBAN : LU64 0019 1300 2547 6000
BIC : BCEELULL





3, rue des Bains
L - 1212 Luxembourg
Tél: (+352) 26 27 08 09
info@ecpat.lu

www.ecpat.lu